



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 115 (2016), p. 85-110

Simon Connor

Quatre colosses du Moyen Empire « ramessisés » (Paris A 21, Le Caire CG 1197, JE 45975 et 45976)

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

Quatre colosses du Moyen Empire « ramessisés » (Paris A 21, Le Caire CG 1197, JE 45975 et 45976)

SIMON CONNOR*

DE NOMBREUSES statues portant les noms de Ramsès II et de Mérenptah sont ou ont été considérées comme des sculptures usurpées. Certaines portent des traces indubitables de réutilisation : les inscriptions sont effacées et remplacées, et les traits du visage sont régulièrement modifiés. Le nombre de ces statues souvent colossales est tel que l'on finit presque par soupçonner que chacune des statues au nom de Ramsès II est l'effigie usurpée d'un roi du Moyen Empire ou de la XVIII^e dynastie. Il est vrai que la variété physionomique observable au sein du répertoire des statues du souverain ne simplifie pas leur identification. Certaines, réutilisées par Ramsès II, ont été datées des règnes de Thoutmosis III et Amenhotep III¹ ; plusieurs remonteraient plutôt à la XII^e et à la XIII^e dynastie². Il a également été proposé que des statues de Ramsès II aient été modifiées au cours même de son règne³. Dans plusieurs cas,

* Turin, Museo Egizio. Sauf indication, toutes les photographies sont de l'auteur. J'adresse mes remerciements au personnel des musées concernés, ainsi qu'à M. Laurent Coulon, qui m'a permis d'utiliser une photographie de la base de données de la Cachette de Karnak (<http://www.ifao.egnet.net/bases/cachette/>) pour le détail de la planche 4d.

¹ Exemples : la dyade d'Amenhotep III et Sobek (Louqsor J 155, cf. ROMANO *et al.* 1979, p. 82), ainsi que probablement les colosses du II^e pylône du temple de Karnak (SOUROUZIAN 1995) et ceux du temple de Louqsor (YURCO 1979).

² Par exemple, les colosses assis d'Amenemhat II ou Sésostri II (Le Caire CG 430, 432 et Berlin 7264, cf. EVERS 1929b, § 676-686) ou encore les colosses debout de Tanis et Boubastis, probablement usurpés de Sésostri I^{er} (Le Caire CG 643, 644, JE 45085, cf. SOUROUZIAN 1988).

³ Exemples : les statues de Genève 8934, de Boston MFA 87111, du Caire CG 573 et JE 67097 (VANDERSLEYEN 1983). Ces statues ont longtemps été datées de la fin du Moyen Empire (cf. entre autres NAVILLE 1891, p. 14-16 et SPALLANZANI 1964, p. 27-45). Cl. Vandersleyen propose d'y voir plutôt des statues originales du règne de

Ramsès II. Les arguments avancés pour rejeter une attribution au Moyen Empire sont irréfutables. Il aurait en effet fallu ajouter de la matière pour donner à ces colosses une physionomie propre au Nouvel Empire, ce qui est assurément impossible. Certains éléments (la grosseur de la tête, la largeur du torse, les grands yeux plissés, les épais traits de fard, la bouche large, le liséré bordant les lèvres) rappellent néanmoins le style de la statuaire du règne d'Amenhotep III (à comparer avec les statues de New York MMA 22.5.1 et 22.5.2, usurpées par Mérenptah qui s'est dans ce cas contenté d'y ajouter sa titulature, sans modifier la physionomie). Plusieurs traces de retaille

la discussion est encore ouverte⁴. Les causes des différents degrés d'usurpation identifiables ne sont pas toujours évidentes à expliquer.

La pratique de l'usurpation royale – qui consiste à inscrire son nom sur le monument d'un souverain plus ancien – est attestée dès la XIII^e dynastie. À Médamoud, F. Bisson de la Roque a découvert plusieurs blocs portant des cartouches dans lesquels Sobekhotep Sekhemrê-Seouadjtaouy⁵ et Sobekemsaf I^{er} ont fait réinscrire leurs noms à la place de ceux d'un prédécesseur⁶. À Abydos, Néferhotep I^{er} a remplacé le nom d'Ougaf par le sien sur une stèle en granit rose, réactualisant à l'occasion le texte du décret qui s'y trouve⁷. L'usurpation de statues royales devient courante dès les XIV^e et XV^e dynasties : Néhésy réutilise une statue d'un souverain non identifié du Moyen Empire⁸ ; les souverains hyksôs inscrivent également leurs noms sur de nombreuses statues royales de la fin de la XII^e et de la XIII^e dynastie⁹. Citons, parmi elles, une statue découverte à Bubastis, usurpée par Khyan, dont il ne reste plus que la partie inférieure¹⁰, ou encore le sphinx A 23 du musée du Louvre¹¹. Dans le cas des dynasties d'origine étrangère, cette pratique peut être un moyen de légitimation en Basse Égypte, en s'appropriant les monuments de leurs prédécesseurs égyptiens¹².

C'est surtout Ramsès II qui se manifeste par une pratique presque acharnée de l'usurpation de monuments. Un grand nombre des statues à son nom, découvertes à Tanis et provenant vraisemblablement de Pi-Ramsès, montrent des caractéristiques stylistiques qui permettent de dater leur réalisation première.

Différents degrés d'usurpation sont observables au sein du répertoire du Moyen Empire que s'est approprié Ramsès II :

- simple ajout de son nom sur une statue portant encore le nom du premier souverain ;
- remplacement du nom du premier souverain par le sien ;
- modification plus ou moins profonde de la physionomie.

Les raisons du choix de l'un ou l'autre de ces procédés demeurent encore obscures.

(ou d'inachèvement ?) sont d'ailleurs visibles sur le trône, le corps et le visage des statues de Genève, de Boston et du Caire. Le dossier mériterait d'être rouvert et approfondi, afin de déterminer si ces statues à la physionomie inhabituelle datent originellement de la XVIII^e ou de la XIX^e dynastie.

⁴ Voir notamment les discussions au sujet du colosse assis du Louvre A 20 : statue d'Amenhotep III usurpée (Kozloff, dans BRYAN *et al.* 1993, p. 143-145) ou authentique statue de Ramsès II retouchée au cours du règne de ce dernier (BARBOTIN 2007, p. 86-90).

⁵ La numérotation des Sobekhotep au sein de la XIII^e dynastie est sujette à caution (SIESSE, CONNOR 2015). Dans le cadre de cet article, chacun de ces souverains sera identifié par son nom de règne.

⁶ BISSON DE LA ROQUE 1928, p. 118-121 ; MONTET 1951, p. 163-170. Cette réinscription est évidente : au milieu d'une colonne d'hieroglyphes sculptés en champlévé, les noms de Sobekhotep Sekhemrê-Seouadjtaouy et Sobekemsaf I^{er} sont gravés en creux dans les cartouches. Les signes, trop nombreux pour la place laissée dans le cartouche, sont en outre compressés.

⁷ LEAHY 1989, p. 41-60.

⁸ Le Caire CG 538 (PM IV, p. 37-38 ; NAVILLE 1894, p. 28, pl. 4).

⁹ Les statues monumentales de cette période, taillées dans des pierres sombres et caractérisées par une physionomie particulièrement expressive, ont visiblement constitué un choix privilégié pour les souverains de la Deuxième Période intermédiaire, peut être en partie en raison de la familiarité que ces derniers

devaient encore avoir avec les noms des rois usurpés (ARNOLD 2010, p. 208 ; HILL 2015).

¹⁰ Le Caire CG 389 (PM IV, p. 29 ; NAVILLE 1891, p. 23-24, pl. 12, 35a).

¹¹ FAY 1996a, p. 14.

¹² Notons que sur les colosses de Marmesha, le Hyksôs Apophis s'est contenté de faire ajouter son nom sur l'épaule, laissant intacte l'inscription originelle, pourtant bien plus visible, de part et d'autre des jambes de la statue, sur la face antérieure du trône. Il ne s'agit donc pas là d'une véritable « usurpation », mais plutôt d'une réactualisation, peut-être même d'un hommage aux pharaons dont il se voulait l'héritier – sa titulature, très complète, le désigne clairement comme roi de Haute et de Basse Égypte.

Parfois, la titulature de Ramsès ou celle de son successeur Mérenptah sont simplement ajoutées, sans effacer le nom du souverain originel ni modifier la physionomie de la sculpture, ce que Cl. Vandersleyen appelle « usurpation du premier degré¹³ ». C'est le cas des deux colosses de Marmesha qui, en plus de la première inscription et de l'ajout du nom du Hyksôs Apophis, montrent sur les deux côtés et sur le dossier du trône la titulature de Ramsès II. Toutefois, sur la plupart des monuments considérés comme usurpés, le nom du souverain pour lequel la statue a été sculptée est perdu. Il est remplacé par celui du Ramesside et occasionnellement par ceux de souverains plus tardifs, notamment ceux des XXI^e-XXII^e dynasties, comme on peut l'observer sur le sphinx du Louvre A 23. Seul le recours à la comparaison entre les répertoires statuaires des différents souverains permet alors d'identifier le premier titulaire de la statue ou, au moins, de dater la pièce avec un certain degré de précision. Lorsque les traits du visage et l'uræus ont été retaillés, l'identification du personnage originel devient plus problématique. L'analyse stylistique offre cependant dans certains cas des éléments de réponse.

Cas n° 1 : les sphinx en granit découverts à Tanis (Le Caire CG 1197 et Paris A 21, pl. 1-3)

Un exemple révélateur est celui des deux sphinx en granit découverts à Tanis, dont l'un est aujourd'hui exposé au Louvre et l'autre dans le jardin du musée égyptien du Caire¹⁴. Ils formaient très probablement une paire : ils sont de même dimension, sont taillés dans le même matériau, présentent les mêmes détails iconographiques et ils ont une physionomie très semblable. Sur l'épaule gauche du sphinx du Caire s'étend la titulature de Mérenptah, tandis que la droite est restée lisse. L'inverse s'observe précisément sur le sphinx du Louvre, indice manifeste que tous deux devaient, à la XIX^e dynastie, être installés en miroir et flanquer une porte monumentale, l'épaule nue face au mur et l'autre, inscrite, clairement visible. H.G. Evers a reconnu dans le sphinx du Caire une statue usurpée du Moyen Empire. On note, en effet, que la queue du cobra y forme un motif double : sur le sommet du crâne, une large double courbe en S est visible, à la manière des uræus de la fin du Moyen Empire ; tandis que sur le front, la queue dessine un anneau de part et d'autre du capuchon, comme sur les statues ramessides¹⁵. Il s'agit très vraisemblablement d'un « aménagement » ramesside pour remettre la statue au goût du jour. Cette double boucle au niveau du front est très plate : il s'agissait à l'origine de la surface du front, qui a été rabotée pour donner naissance à ce motif en 8. Le sculpteur n'a cependant pas jugé nécessaire d'ôter le méandre supérieur. Le sphinx du Louvre a échappé à cette retaille frontale et a conservé sa forme du Moyen Empire.

Plusieurs éléments permettent de proposer une datation pour la réalisation première de ces deux sphinx monumentaux :

¹³ VANDERSLEYEN 1979, p. 665.

¹⁴ Le Caire, Musée égyptien, TR 21.II.14.14 – CG 1197 ; Paris, musée du Louvre, A 21. MARIETTE 1887, p. 11-12 ; PETRIE 1889, p. 10, pl. 4, 25 ; EVERS 1929a,

pl. 137 ; EVERS 1929b, fig. 30 (le sphinx du Caire est ici attribué à la XIII^e dynastie) ; BOREUX 1932, p. 39 ; BORCHARDT 1934, p. 96-97, pl. 168 (sphinx du Caire attribué à la XVIII^e dynastie) ; KITCHEN 1973,

p. 48 (8-9) ; JUNGE 1985, p. 129 (les deux sphinx y sont attribués à Khendjer) ; SOUROUZIAN 1989, p. 96-97, n° 50.

¹⁵ EVERS 1929b, p. 27, § 74, pl. I, fig. 3.

– la petite bouche, les yeux en amandes cernés d'épaisses paupières, les oreilles proéminentes, les fortes arcades sourcilières (dans lesquelles ont été retaillés des sourcils lors de l'usurpation ramesside) et l'expression sévère sont autant de traits propres à la statuaire de la fin de la XII^e et du début de la XIII^e dynastie (cf. pl. 4, 13) ;

– la barbe des deux sphinx est particulièrement longue, caractéristique propre à la XIII^e dynastie, et, fait exceptionnel, dépasse largement les deux pans du némès (peut-être sous l'influence des sphinx « à crinière », eux-mêmes dotés d'une barbe impressionnante) ;

– le collier gorgerin qui orne le poitrail du félin est composé de six rangs de perles tubulaires et d'un septième rang de pendants en forme de gouttes. Chaque rang est séparé du précédent et du suivant par une fine bande formée par une double ligne. Cette même bande borde le collier en dessous des « gouttes », particularité dont on ne possède aucune attestation avant Néferhotep I^{er} : jusqu'à Amenemhat III, le collier se termine directement par la rangée de pendants¹⁶ ;

– le crâne des deux sphinx est allongé. Le némès est très bombé à l'arrière de la tête, caractéristique qui disparaît dès la XIX^e dynastie. À cette période au contraire, comme le relève H.G. Evers, « tout le poids de la tête est remis vers l'avant, dans le front¹⁷ » ;

– le traitement des rayures du némès, alternant des bandes régulières en relief et en creux sur les ailes et le front, est largement attesté sur la statuaire en granit et granodiorite à partir d'Amenemhat III et tout au long de la XIII^e dynastie (cf. pl. 4).

De face, la forme et l'envergure du némès, particulièrement ample, permettent de dater les deux sphinx de la fin de la XII^e ou de la première moitié de la XIII^e dynastie¹⁸. La forme des rayures du némès désigne également la fin Moyen Empire : au-dessus des tempes, dans le « triangle » formé par les plis du némès, les rayures, droites, partent de manière oblique du bandeau frontal vers les ailes, et non pas verticalement comme au Nouvel Empire, où elles forment un quart de cercle pour rejoindre les rayures horizontales des ailes de la coiffure¹⁹.

Tous ces éléments placent sans conteste ces sphinx à la fin du Moyen Empire, probablement dans la première moitié de la XIII^e dynastie. L'envergure du némès empêche d'y voir une statue postérieure au règne de Sobekhotep Khânéfer. La rondeur des joues et le naturalisme des arcades sourcilières et des paupières, même si elles ont été probablement retouchées, rapprochent les deux sphinx des statues de Néferhotep I^{er} et de celles attribuables, selon des critères stylistiques, aux souverains de la première moitié de la XIII^e dynastie (cf. pl. 4).

Cas n° 2 : les colosses assis en quartzite d'Héracléopolis Magna (Le Caire JE 45975 et 45976, pl. 5-15)

Deux colosses assis en quartzite conservés aujourd'hui dans le jardin du Musée égyptien du Caire²⁰ ont été découverts à Ehnasya el-Medina (Héracléopolis Magna). Ils portent tous deux

¹⁶ FAY 1996b, p. 124.

¹⁷ EVERS 1929b, p. 9, § 43.

¹⁸ CONNOR 2009, p. 48-52, fig. 14.

¹⁹ EVERS 1929a, p. 15-16.

²⁰ Le Caire JE 45975 et 45976.

PM IV, p. 121 ; DARESSY 1917, p. 36-38 ;

EVERS 1929b, pl. 15-16, fig. 69-72 ;

MOKHTAR 1983, p. 89-90, pl. 7 ;

SOUROUZIAN 1989, p. 109-110. J'adresse mes remerciements à Gabriele Wenzel et Helmut Brandl pour leurs commentaires éclairants à propos de ces deux statues.

la titulature de Ramsès II. Bien que de dimensions légèrement différentes, ils présentent une apparence similaire et semblent à première vue avoir formé une paire dès l'origine.

Sur le site d'Ehnasya el-Medina, qui s'étend à l'entrée du Fayoum, les plus anciennes traces du temple dédié au dieu Hérishaf remontent à la XII^e dynastie²¹. Comme sur la plupart des sites en Égypte, les vestiges du Moyen Empire se limitent à des blocs réutilisés dans la maçonnerie de temples plus tardifs (en l'occurrence ici, de la XIX^e dynastie). Parmi les réemplois ont été identifiés plusieurs blocs en granit et en calcaire aux noms de Sésostri II, Sésostri III et Amenemhat III. Les colonnes palmiformes retrouvées sur le site remontent probablement aussi au Moyen Empire car les inscriptions de Ramsès II qu'elles portent semblent y avoir été rajoutées²².

Les deux statues colossales JE 45975 et JE 45976 ont été découvertes par les *sebbakhin* en 1915 sur le Kôm el-Aqareb, au sud du temple d'Hérishaf, parmi des blocs et fragments de colonnes aux noms de Sésostri III et de Néférousobek²³. Aucun de ces éléments n'a été trouvé dans son contexte originel ; leur concentration suggère cependant que ce kôm est le vestige d'un second temple situé dans la partie sud de la ville²⁴.

Dès leur découverte, les deux colosses ont été reconnus par G. Daressy comme des statues de la fin de la XII^e dynastie usurpées par Ramsès II. Les proportions du corps et du némès du plus grand des deux colosses (Le Caire JE 45975²⁵), le traitement des volumes, de la musculature et des détails anatomiques sont en effet tout à fait similaires à ceux observés chez les souverains de la fin du Moyen Empire. Les exemples les plus proches appartiennent à la statuaire d'Amenemhat III, ainsi que nous le verrons plus loin.

Les deux colosses présentent un modelé des mollets, des cuisses, de l'ossature des tibias et des rotules particulièrement soigné, caractéristique propre aux jambes et aux genoux des statues royales de la XII^e dynastie généralement très naturalistes (cf. pl. 7). À l'inverse, les genoux et les mollets des statues du Nouvel Empire sont plus géométrisés, comme on peut le constater sur les statues colossales d'Amenhotep III et sur celles de Ramsès II²⁶. Le modelé, réduit à quelques lignes incisées et à des formes arrondies, y est fortement simplifié et accentué. Les genoux se résument à deux ovales superposés, ces caractéristiques se retrouvant même sur les statues de facture raffinée (comme le colosse couché de Memphis).

Le colosse JE 45975

La statue présente plusieurs traces d'usurpation :

– le cartouche gravé sur la boucle de la ceinture a été effacé. La zone au-dessus de la ceinture a elle aussi été retravaillée – la surface y est moins polie. Un premier nombril, très bas, a été remplacé par un autre, plus grand et plus profond, quelques centimètres plus haut (cf. pl. 8). La statue possède ainsi deux nombrils : un, presque effacé, de la XII^e dynastie, et un autre de la XIX^e ;

²¹ MOKHTAR 1983, p. 75.

²² MOKHTAR 1983, p. 78 ; SOUROUZIAN 1989, p. 109.

²³ DARESSY 1917.

²⁴ MOKHTAR 1983, p. 90.

²⁵ Le Caire JE 45975. H. 435 cm.

²⁶ Il n'est pas toujours évident de savoir si les colosses au nom de Ramsès II ont bien été réalisés pour lui ou resculptés

à partir de statues d'Amenhotep III. À ce propos, voir notamment les colosses du temple de Louqsor et la série de statues en granodiorite de Genève, de Boston et du Caire (cf. *supra*). Ces statues mériteraient une nouvelle analyse approfondie. Si vraiment elles ont été usurpées par Ramsès II, elles ne peuvent en tout cas nullement avoir été créées

au Moyen Empire. Ni les proportions du corps et de la coiffure, ni les détails anatomiques tels que les genoux, les tibias ou la musculature du torse ne correspondent à une statue précédant la XVIII^e dynastie. Toutes ces statues du Nouvel Empire montrent le roi doté de jambes épaisses et de mollets musculeux mais peu naturalistes.

– dans la partie arrière de la coiffe, les rayures montrent un motif où alterne une bande large pour deux étroites, typique de la fin de la XII^e et du début de la XIII^e dynastie²⁷. Sur le front et les ailes du némès, en revanche, la surface a été retaillée pour former des bandes larges et régulières, propres au Nouvel Empire. La transition brutale entre les deux motifs est invisible depuis le sol et ne gênait donc pas lors de la réinstallation de la statue à l'époque ramesside. Elle apparaît sur une photographie de H.G. Evers²⁸ (cf. pl. 8) ;

– la queue de l'uræus, qui devait dessiner, selon la forme caractéristique de la fin du Moyen Empire, une large double courbe en S sur le sommet du crâne, a été enlevée – les traces sont encore visibles. Lors du rabotage du front à l'époque ramesside pour modifier les rayures du némès, deux anneaux – très plats, comme sur le sphinx CG 1197 étudié plus haut – ont été aménagés de part et d'autre du capuchon du cobra, afin de lui donner l'aspect d'un uræus ramesside ;

– des trous ont été creusés dans les lobes des oreilles ;

– les petites reines ou princesses qui se tiennent debout de part et d'autre de ses jambes montrent également tous les critères stylistiques propres à la statuaire féminine de la fin de la XII^e dynastie, avec une silhouette particulièrement allongée et gracieuse, une taille très haute, des seins hauts et petits, des cuisses longues, des genoux étroits, des courbes qui suivent une ligne continue, moulées dans une robe striée avec des plis verticaux très fins²⁹. La perruque est de type hathorique, le plus courant au Moyen Empire (cf. pl. 14).

Ainsi, cette statue du Caire JE 45975 montre les signes stylistiques de la fin de la XII^e dynastie et tous les stigmates d'une usurpation ramesside. La présence de nombreux blocs du Moyen Empire sur le site suppose l'existence d'un temple relativement important à cette époque – cette statue est d'ailleurs l'une des plus grandes que le Moyen Empire ait livrées, après les colosses de Biahmou.

En ce qui concerne l'identification du roi représenté originellement, G. Daressy a proposé d'y reconnaître Sésostri III, en raison d'une partie du signe inférieur du cartouche conservée sur la ceinture, qu'il identifie comme le signe *k3*, et qui pourrait appartenir au nom de règne *ḥ^c-k3w-r^c*. Il est cependant plus probable qu'il s'agisse d'un roi plus tardif. En effet, le visage de la statue est arrondi. Il a bien sûr été retaillé pour « ramessiser » la statue, mais le présent résultat aurait été difficile à obtenir à partir du visage émacié de la majorité des portraits de Sésostri III. Lors de la modification de la statue, la matière n'a pu qu'être enlevée. Le traitement du torse, qui ne semble pas avoir été remodelé sous Ramsès II, présente une simplification géométrique qui ne se retrouve pas chez Sésostri III, dont le corps est encore traité de manière naturaliste. En revanche, ce modelé est courant au sein de la statuaire d'Amenemhat III³⁰. Enfin, les deux mains posées à plat sur les cuisses ne sont attestées pour les statues royales qu'à partir du règne d'Amenemhat III. Jusqu'à Sésostri III, d'après le répertoire conservé, la main droite est systématiquement représentée refermée sur une pièce d'étoffe.

27 EVERS 1929a, p. 11-12.

28 EVERS 1929a, pl. 16, fig. 71.

29 Comparer notamment avec la statue de divinité dite « Princesse d'Abydos »

(Le Caire JE 36359, cf. FAY 1996b) et la reine de la collection Ortiz (ORTIZ 1996, n° 35).

30 Voir notamment la statue du Caire CG 385 (PM IV, p. 101, WILDUNG 1984, p. 206, fig. 181).

La forme de la statue correspondrait donc mieux à Amenemhat III qu'à Sésostri III. Les restes visibles de signes, dans la partie inférieure du cartouche, ne peuvent cependant correspondre au nom de ce roi, $n(i)-m\mathcal{C}^c.t-r^c$. Il paraît tout à fait possible d'y voir les pattes du poussin de caille $-w$, qui permettrait de lire le nom d'Amenemhat IV, $m\mathcal{C}^c-hrw-r^c$ ³¹ (cf. fig. 1 et pl. II).

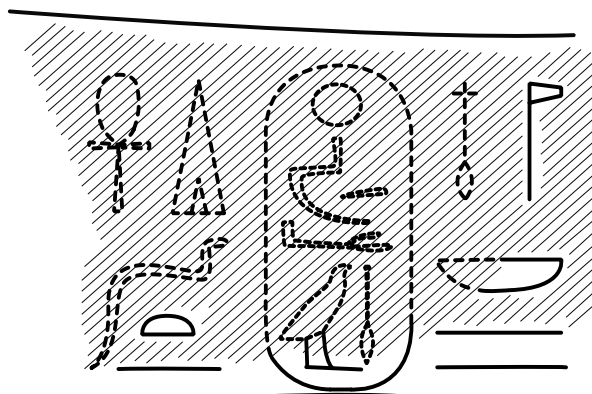


FIG. 1. Détail de la boucle de ceinture de la statue JE 45975 (les hachures couvrent la zone effacée).

L'identification de ce colosse comme une représentation du successeur d'Amenemhat III permettrait d'expliquer la parenté stylistique avec les statues de ce dernier. Il est vraisemblable, en effet, qu'Amenemhat IV ait participé aux travaux de construction du temple d'Ehnasya el-Medina, où sont attestés Sésostri III, Amenemhat III et Néférousobek³². Bien que l'identification avec ce souverain reste une hypothèse, il demeure clair que la statue date de la fin de la XII^e dynastie, et qu'elle a été transformée et usurpée pour Ramsès II.

Le colosse JE 45976

Le deuxième colosse³³, qui semble aujourd'hui constituer une paire avec le précédent, montre une série de différences qui suggèrent une forme originelle quelque peu distincte et une usurpation plus marquée.

Il présente tout d'abord des dimensions plus petites : 390 cm de haut au lieu de 435 pour la statue JE 45975 ; 103 cm de large au lieu de 131 ; 203 cm de profondeur au lieu de 234. De même, la base est plus haute et plus étroite. Ce colosse porte, en plus de la titulature de Ramsès II aux mêmes endroits que le colosse précédemment décrit, les cartouches de Mérenptah gravés sur les épaules et sur le torse. Le némès n'est pas strié comme sur l'autre statue, mais lisse sur toute sa surface (il était probablement peint). Le profil, très plat et étroit, suggère que le némès a été entièrement remanié. La coiffe est beaucoup plus bombée à l'arrière, comme le montre aussi le colosse JE 45975, dont les rayures présentent encore le motif propre à la fin du Moyen Empire.

Comparée à l'autre statue, la barbe est plus large par rapport au visage, qui paraît lui-même inhabituellement petit. Il a probablement été lui aussi entièrement retaillé. Il est en effet très arrondi, presque trop large. Les yeux sont grands, les paupières gonflées. Les traits

³¹ Je remercie chaleureusement Gabriele Wenzel pour cette suggestion de restitution.

³² PM IV, p. 118-121.

³³ Le Caire JE 45976. H. 390 cm. SOUROUZIAN 1989, p. 109-110.

correspondent, malgré leur dysharmonie, à ceux que l'on retrouve sur certaines représentations en ronde-bosse de Ramsès II³⁴ : un visage très large, arrondi, le menton presque carré, les yeux grands et allongés, les joues pleines mais dépourvues de la souplesse des chairs des statues de la fin du Moyen Empire.

Le torse est moins allongé et plus évasé, la musculature pectorale plus prononcée, le nombril plus haut et plus profond. La partie supérieure de cette statue ne présente en fait aucune trace manifeste d'usurpation, contrairement à la précédente dont les parties retouchées, à la surface moins polie, contrastent fortement avec le reste de la sculpture. Cela est sans doute dû au fait que la statue JE 45976 a été plus lourdement retravaillée que la précédente, à tel point que la surface originelle a disparu sur toute la zone du torse et de la tête. La statue s'inscrit pourtant bien dans le style du Moyen Empire, comme en témoigne le traitement des jambes et des genoux, plus travaillés et plus naturalistes que ceux du Nouvel Empire.

Les princesses qui se tiennent de part et d'autre des jambes du colosse montrent des proportions propres au Nouvel Empire : la taille haute, les jambes longues moulées par la robe fourreau, les bras longs et les mains démesurément grandes à plat contre les hanches. La robe des deux figures féminines est ici lisse, à la différence de celles des princesses du plus grand colosse, dont le plissé est finement indiqué. La coiffure de la figure féminine de droite – la figure de gauche est acéphale – présente des traces évidentes de modification. Elle adopte une coupe courte et arrondie qui ne se retrouve pas avant la fin de la XVIII^e dynastie. Le front, l'avant du crâne et la partie arrière de la perruque ont été retailés afin de donner naissance à un uraeus et à une épaisse natte pendant du côté droit du visage et descendant jusqu'au sein³⁵. La partie inférieure du pan droit de la perruque tripartite du Moyen Empire a été conservée, tandis que le pan gauche a été enlevé jusqu'à hauteur de l'épaule, afin de conférer à la coiffure la forme requise. Le collier et la bretelle de la robe se terminent précisément à l'endroit où a été ôté le pan gauche, y laissant sa trace en négatif.

Il apparaît ainsi que nous sommes bien en présence de deux colosses de la fin du Moyen Empire usurpés à l'époque ramesseide. Malgré leur forme similaire, il semble que ces deux statues aient fait partie de deux paires distinctes, comme en témoignent leurs dimensions, sensiblement différentes, ainsi que le mode et le degré d'usurpation, plus subtils que sur le colosse JE 45975 probablement attribuable à Amenemhat IV.

La statue JE 45976 porte, quant à elle, les traces d'un double réemploi : celui de Ramsès II, vraisemblablement opéré lors de la même campagne d'usurpation que le colosse JE 45975, puisque les inscriptions suivent le même schéma ; puis celui de Mérenptah. Le torse, le visage et le némès ont été lourdement retravaillés. Les princesses elles-mêmes ont été modifiées afin de « ramesseiser » d'autant mieux la sculpture.

³⁴ Voir notamment la tête colossale exposée dans le musée en plein air de Tell Basta (BARK, BRANDL 2010, p. 29, 34, fig. 3) les statues osiriaques des temples de Nubie, ou encore la statue porte-étendard en granit du musée en plein air de Mit Rahina.

³⁵ À titre de comparaison, voir le torse de princesse amarnienne du Louvre

(E14715), les frises de princesses du temple de Séthi I^{er} à Abydos ou encore la figure féminine debout au pied d'un des colosses de Ramsès II à Tanis (cf. pl. 15). J'adresse ici à Helmut Brandl tous mes remerciements pour ses commentaires au sujet de ces figures féminines. Nos observations communes à propos de ces colosses et des figures féminines associées ont été

présentées lors d'une conférence à la réunion du comité Cipeg 2014 (Copenhague, 26-29 août) : « Archaeological Sources and Resources in the Context of Museums: A Queen's Head from a Royal Quartzite Colossus, and Some Considerations About Usurpation of Statues. »

Si les deux statues ne formaient pas une paire à l'origine, elles auraient toutefois fait partie d'un groupe statuaire. En effet, dans les ruines du temple d'Hérishéf, J. Lopez a retrouvé en 1966 la section inférieure du probable jumeau du colosse JE 45975³⁶. Un quatrième colosse, apparemment similaire, a été récemment mis au jour sur le site lors de travaux d'intendance réalisés par une équipe égyptienne³⁷. Les dimensions de celui-ci ne sont pas encore connues. On ne peut donc que suggérer qu'il s'agisse de l'autre membre de la paire formée avec le colosse JE 45976.

Au moins deux paires de colosses en quartzite datant de la fin du Moyen Empire usurpées par Ramsès II (et l'une d'elles également par Mérenptah) se seraient donc dressées sur le site³⁸. Il est difficile de savoir si les statues étaient déjà en place avant l'ère ramesside, puisque l'usurpation s'accompagne généralement d'un déplacement. Le grand nombre de fragments architecturaux monumentaux au nom des derniers souverains de la XII^e dynastie parmi les ruines d'Héracléopolis Magna rend toutefois probable leur présence *in situ* dès l'origine.

Bibliographie

ARNOLD 2010

Do. Arnold, « Image and Identity: Egypt's Eastern Neighbours, East Delta People and the Hyksos » in M. Marée (éd.), *The Second Intermediate Period (Thirteenth-Seventeenth Dynasties): Current Research, Future Prospects*, OLA 192, Louvain, Paris, Walpole, 2010, p. 183-221, pl. 27-37.

BAKR, BRANDL 2010

M.I. Bakr, H. Brandl, « Bubastis and the Temple of Bastet » in M.I. Bakr, H. Brandl, F. Kalloniatis (éd.), *Egyptian Antiquities from Kufur Nigm and Bubastis*, Le Caire, Berlin, 2010.

BISSON DE LA ROQUE 1928

F. BISSON DE LA ROQUE, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1927)*, FIFAO 5, Le Caire, 1928.

BORCHARDT 1934

L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten IV*, CGC 1-1294, Berlin, 1934.

BOREUX 1932

Ch. Boreux, *Musée du Louvre, département des antiquités égyptiennes, Guide-catalogue sommaire I*, Paris, 1932.

BRYAN *et al.* 1993

B. Bryan, L. Berman, A. Kozloff, E. Delange, *Aménophis III: Le pharaon-soleil*, Paris, 1993.

CONNOR 2009

S. Connor, « The Smiling Pharaoh of Budapest », *BMH* 110-111, 2009, p. 41-64.

DARESSY 1917

G. Daressy, « Deux statues de Ramsès II d'Héracléopolis », *ASAE* 17, 1917, p. 33-38.

EVERS 1929a

H.G. Evers, *Staat aus dem Stein I*, Munich, 1929.

EVERS 1929b

H.G. Evers, *Staat aus dem Stein II*, Munich, 1929.

³⁶ LOPEZ 1974, p. 304-306, pl. 12. La statue n'est conservée que jusqu'en dessous de la ceinture, mais les dimensions sont suffisamment proches de celles du colosse JE 45975 pour y voir le second membre d'une paire (L. 130 cm ; P. 243 cm). Les inscriptions au nom de

Ramsès II suivent la même disposition sur les deux statues.

³⁷ Je remercie Carmen Perez Die d'avoir porté à ma connaissance cette découverte.

³⁸ À cette série, il faut probablement ajouter le colosse assis en quartzite de

Philadelphie E-635. Bien que plus petit que les précédents (226 × 73 × 146 cm), il présente également toutes les caractéristiques stylistiques d'une statue de la fin du Moyen Empire usurpée par Ramsès II (MILLER 1939).

- FAY 1996a
B. Fay, *The Louvre Sphinx and Royal Sculpture from the Reign of Amenemhat II*, Mayence, 1996.
- FAY 1996b
B. Fay, « The “Abydos Princess” », *MDAIK* 52, 1996, p. 115-141.
- HILL 2015
M. Hill, « Later Life of Middle Kingdom Monuments: Interrogating Tanis » in A. Oppenheim *et al.* (éd.), *Ancient Egypt Transformed: The Middle Kingdom*, catalogue d'exposition, Metropolitan Museum of Art, New York, 2015, p. 294-299.
- JUNGE 1985
F. Junge, « Die Provinzialkunst des Mittleren Reiches in Elephantine » in L. Habachi (éd.), *Elephantine IV. The Sanctuary of Heqaib*, ArchVer 33, Mayence, 1985.
- KITCHEN 1973
K.A. Kitchen, *Rameside Inscriptions. Historical and Biographical IV*, Oxford, 1973.
- LEAHY 1989
A. Leahy, « A Protective Measure at Abydos in the Thirteenth Dynasty », *JEA* 75, 1989, p. 41-60.
- LOPEZ 1974
J. Lopez, « Rapport préliminaire sur les fouilles d'Hérakléopolis (1966) », *OrAnt* 13, 1974, p. 299-316.
- MARIETTE 1887
A. Mariette, « Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sâh », *RecTrav* 9, Paris, 1887, p. 1-20.
- MILLER 1939
Ph. Miller, « A Statue of Ramesses II in the University Museum, Philadelphia », *JEA* 25, 1939, p. 1-7.
- MOKHTAR 1983
M. Mokhtar, *Ihnâsya el-Medina (Herakleopolis Magna). Its Importance and its Role in Pharaonic History*, BdE 40, Le Caire, 1983.
- MONTET 1951
P. Montet, « Le roi Ougaf à Médamoud », *CdE* 8, 1951, p. 163-170.
- NAVILLE 1891
E. Naville, *Bubastis*, ExcMem 8, Londres, 1891.
- NAVILLE 1894
E. Naville, *Ahmas el-Medineh (Heracleopolis Magna)*, ExcMem 11, Londres, 1894.
- ORTIZ 1996
G. Ortiz, *In Pursuit of the Absolute: Art of the Ancient World*, Berne, 1996.
- SIESSE, CONNOR 2015
J. Siesse, S. Connor, « Nouvelle datation pour le roi Sobekhotep Khâânkhre », *RdE* 66, 2015, p. 227-247.
- SOUROUZIAN 1988
H. Sourouzian, « Standing Royal Colossi of the Middle Kingdom Reused by Ramesses II », *MDAIK* 44, 1988, p. 229-254.
- SOUROUZIAN 1989
H. Sourouzian, *Les monuments du roi Mérenptah*, SDAIK 22, Mayence, 1989.
- SOUROUZIAN 1995
H. Sourouzian, « Les colosses du II^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, remplois ramessides de la XVIII^e dynastie », *CahKarn* 10, 1995, p. 505-543.
- SPALLANZANI 1964
A. Spallanzani, « La statue de Ramsès II du musée de Genève (MAH 8934) », *Genava* 12, 1964, p. 27-45.
- VANDERSLEYEN 1979
Cl. Vandersleyen, « Sur quelques statues usurpées par Ramsès II (British Museum 61 et Louvre A 20) » in *Acts of the First International Congress of Egyptology, Cairo, 1976*, SGKAO 14, Berlin, 1979, p. 665-669.
- VANDERSLEYEN 1983
Cl. Vandersleyen, « La statue de Ramsès II du Musée d'art et d'histoire de Genève réexaminée », *Genava* 31, 1983, p. 17-22.
- WILDUNG 1984
D. Wildung, *L'âge d'or de l'Égypte: le Moyen Empire, L'âge d'or des civilisations*, Paris, 1984.
- YURCO 1979
F. Yurco, « Amenhotep III and Ramesses II: The standing colossi at Luxor » in *Acts of the First International Congress of Egyptology, Cairo, 1976*, SGKAO 14, Berlin, 1979, p. 687-690.



A.



B.

PL. 1A, B. Le Caire, Musée égyptien, CG 1197.



A.



B.

PL. 2A-B. Paris, musée du Louvre, A 21.



Pl. 3. Le Caire, Musée égyptien, CG 1197.



A. Amenemhat III
(Cleveland Museum of Art, 1960.56).



B. Roi de la première moitié de la
XIII^e dynastie (Bâle, Antikenmuseum und
Sammlung Ludwig, LG Ae NN 17).



C. Néferhotep I^{er}
(Chicago, Oriental Institute, OIM 8303)?



D. Néferhotep I^{er}
(Le Caire, Musée égyptien, CG 42022). © Ifao.



E. Sphinx usurpé par Ramsès II
(Le Caire, Musée égyptien, CG 1197).



F. Sobekhotep Khânéferré
(Paris, musée du Louvre A 16).

PL. 4.



A. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.
H. 435 cm.



B. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.
H. 390 cm.

PL. 5.



A. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



B. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.



C. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



D. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.

Pl. 6.



A. Amenemhat II ou Sesostris II (statue usurpée par Ramsès II) (Berlin ÄM 7264).



B. Sesostris III (Médamoud, *in situ*).



C. Amenemhat III (Le Caire, Musée égyptien, CG 385).



D. Sesostris III – Éléphantine 1361 (Habachi 1985, n° 102).



E. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



F. Le Caire, musée égyptien, JE 45976.



G. Statue de la fin du Moyen Empire usurpée par Ramsès II (Philadelphie, Penn Museum, E-635).



H. Statue d'Amenemhat III usurpée par Ramsès II (temple de Louqsor).



I. Statue d'Amenemhat III (?) usurpée par Ramsès II (jardin municipal de Zamalek, Le Caire JE 67097).



J. « Colosse couché » de Ramsès II (Mit Rahina).



A. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



B. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975
(d'après EVERS 1929, I, pl. 16, fig. 71).



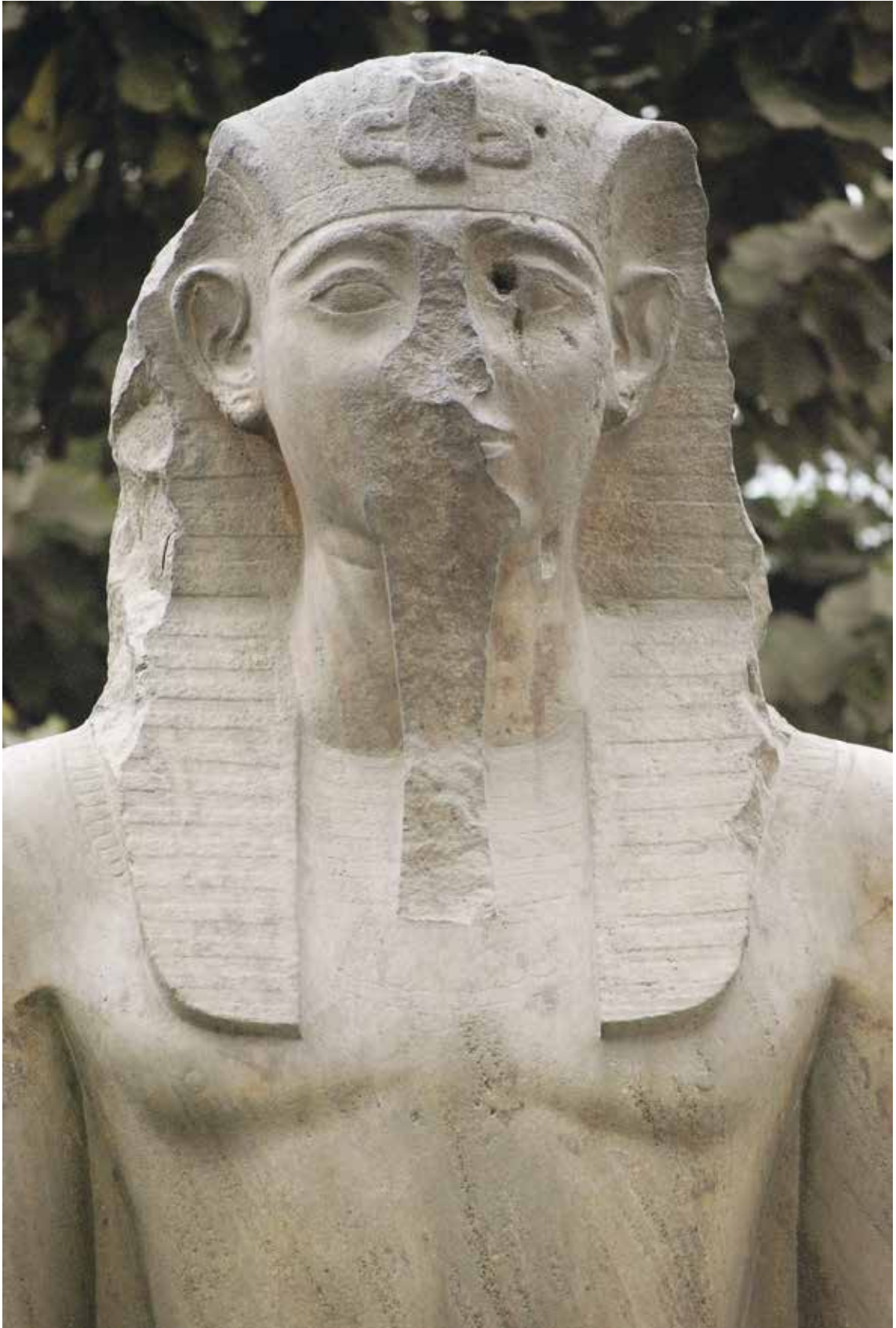
C. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



A. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



B. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.



Pl. 10. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



Pl. II. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



A. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



B. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.



C. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



D. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.

PL. 12.



A. Amenemhat II ou Sesostris II
(statue usurpée par Ramsès II)
(Berlin ÄM 7264).



B. Sesostris III (Paris, Musée
du Louvre, E 12960).



C. Sesostris III (Baltimeore,
Walters Art Museum, 22.115).



D. Amenemhat III (Le Caire,
Musée égyptien, CG 385).



E. Le Caire, Musée égyptien,
JE 45975.

Pl. 13.



A,B,C. Le Caire, musée égyptien, JE 45975.



D,E,F. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.



A. Le Caire, Musée égyptien, JE 45975.



B. Le Caire, Musée égyptien, JE 45976.



C. Princesse debout
(détail d'un des colosses de Ramsès II à Tanis).



D. Détail du cortège de princesses
(temple de Séthi I^{er} à Abydos, 1^{re} cour, mur nord).

